

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi, le 16 février 2010
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents :

MM.	Donald Badger, maire de	Bolton-Ouest
	Martin Bellefroid, maire de	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River
	Jean-Charles Bissonnette, maire d'	Abercorn
	Jacques Lecours, représentant de	Ville de Lac Brome
	Jean-Guy Demers, maire de la	Ville de Dunham
	Claude Dubois, maire de la	Ville de Bedford
	Josef Hüsler, maire de la	Ville de Farnham
	Roland Lemaire, maire de	Frelighsburg
	Steven Neil, maire de	Brigham
	Pierre Pelland, maire de la	Ville de Sutton
	Réal Pelletier, maire de	St-Armand
	Yvon Pépin, représentant de	Cowansville
	Laurent Phoenix, maire de	Ste-Sabine
Mme	Pauline Quinlan	Ville de Bromont
Mme	Sylvie Raymond, mairesse d'	East Farnham
	Gilles Rioux, maire de	Stanbridge Station
	Albert Santerre, maire de	Saint-Ignace-de-Stanbridge
	Leon Thomas Selby, maire de	Brome
	Roger Santerre, représentant de	Notre-Dame-de-Stanbridge
	Gilles St-Jean, maire du	Canton de Bedford
	Judy Antle, représentante de	Stanbridge East

Formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux et maire de la ville de Cowansville. Me Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée ainsi que Monsieur Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2010
4. Actualités du CLD :
 - 4.1. Session de travail avec les 21 maires sur les enjeux stratégiques
 - 4.2. Nomination des administrateurs de la société civile
 - 4.3. Transfert de la SOLIDE : mise en place du Fonds local de solidarité de la MRC Brome-Missisquoi, dissolution de la SOLIDE et nomination du représentant
 - 4.4. Assemblée générale annuelle : 24 mars
5. Rapport du comité régional du pacte rural du 11 février :
 - 5.1. Recommandations de financement des projets du secteur ouest
 - 5.2. Recommandations de financement des projets du secteur centre
 - 5.3. Recommandations de financement des projets du secteur est
 - 5.4. Recommandations de financement des projets régionaux
6. Avancement de l'étude de couverture d'internet haute vitesse
7. Rapport du comité de transport du 4 février :
 - 7.1. Statistiques d'opérations en transport adapté et en transport collectif
 - 7.2. Information sur la desserte de Bromont en transport collectif
8. Rapport du comité consultatif d'aménagement du 10 février :
 - 8.1. Adoption du document d'accompagnement du règlement 02-0309 modifiant le SAD
 - 8.2. Nomination d'un membre supplémentaire sur la commission conjointe d'aménagement avec la MRC La Haute-Yamaska
 - 8.3. Information sur l'utilisation des orthophotographies aériennes 2009
 - 8.4. PDZA – compte-rendu des consultations avec les producteurs agricoles
 - 8.5. Certificat de conformité : règlement 613-09 de la ville de Bedford
 - 8.6. Certificat de conformité : règlement 01-0210 de St-Pierre-de Véronne-à-Pike-River
 - 8.7. Certificat de conformité : règlement 10-1009 de St-Pierre-de Véronne-à-Pike-River
 - 8.8. Certificat de conformité : règlement 1668 de la ville de Cowansville
9. Désignation des personnes responsables de la délivrance des permis & certificats pour les

- RCI
10. Rapport du comité de sécurité incendie du 4 février :
 - 10.1. Dossier des télécommunications : demande à Frelighsburg d'améliorer la situation
 - 10.2. Suivi du rapport annuel
 - 10.3. Révision du schéma
 - 10.4. Fourniture d'un service de TPI à trois municipalités
 - 10.5. Information concernant la nouvelle taxe pour les services d'appels d'urgence 911
 11. Rapport du comité de gestion des matières résiduelles du 20 janvier :
 - 11.1. Adoption du mémoire sur la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles
 - 11.2. Suivi des actions
 12. Rapport du comité administratif du 3 février :
 - 12.1. Liste des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier et des dépenses pré approuvées
 - 12.2. Agrandissement de l'édifice : rencontre avec l'architecte
 - 12.3. Préparation du colloque régional sur les enjeux stratégiques (recommandation au Conseil)
 - 12.4. Modification du comité de transport (recommandation au Conseil)
 - 12.5. Place aux jeunes : invitation au 5 à 7 de clôture
 - 12.6. Jeunes en Mouvement Brome-Missisquoi : fonctionnement des comités locaux
 13. Autorisation pour le 1^{er} paiement de l'architecte Yves Lussier : 6 375\$
 14. Information concernant l'appel de projets 2010 du Fonds de Développement Régional pour un montant total de 800 000\$ afin de soutenir des projets territoriaux
 15. Information concernant le suivi de l'appel à la solidarité avec Haïti
 16. Information concernant la rencontre du comité restreint des cours d'eau de la Montérégie le 19 février
 17. Conclusion de deux ententes visant le rétablissement de l'écoulement normal des eaux des cours d'eau sur les territoires de la ville de (i) Bromont et de (ii) Farnham
 18. Compte-rendu de la formation des officiers municipaux sur l'éthique municipale et information sur le P.L. 76
 19. Information législative : projet de règlement gouvernemental sur l'accès à l'information
 20. Invitation à l'inauguration de la Maison Au Diapason : lundi le 15 mars à 17h00
 21. Assurances municipales 2010 : paiement de la facture à Ultima – MMQ de 21 113\$
 22. Suivi de la campagne de souscription de la Fondation BMP auprès des municipalités
 23. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour février / mars
 24. Correspondance
 25. Questions diverses
 26. Deuxième période de questions du public
 27. Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

38-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le sujet « 23.1 Information concernant le dossier du parc éolien communautaire dans la région de Bedford » et en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 19 JANVIER 2010

39-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HUSLER
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU:**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2010 tel que rédigé.

ADOPTÉ

ACTUALITÉS DU CLD

Monsieur Mario Thibeault, directeur général du CLD, informe les maires de la conclusion à laquelle les membres du comité administratif de la MRC ont convenu. Ainsi, monsieur Thibeault propose au conseil qu'il y ait une séance de travail le 24 avril prochain réunissant les 21 maires ainsi que d'importants acteurs économiques régionaux, notamment des décideurs en éducation, en santé et des gens d'affaires. Cette séance de travail permettra aux 21 maires et aux acteurs régionaux de discuter du plan

stratégique actuel, de présenter l'état de la situation et d'échanger sur les enjeux stratégiques afin d'obtenir un consensus général au sein des maires de la MRC.

De plus, monsieur Thibeault informe le conseil que l'assemblée générale annuelle aura lieu 24 mars prochain à 17h00 au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi à Cowansville.

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU CLD

40-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND LEMAIRE
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

De nommer les administrateurs suivants sur le conseil d'administration du CLD pour un mandat d'une année à compter de l'assemblée générale prévue en mars 2010, à savoir :

Comité touristique :	Madame Hélène Levasseur
Comité culturel :	Madame Françoise Desjardins
Comité l'économie sociale :	Madame Kate Wisdom
Comité rural :	Monsieur Roland Degani
Comité d'investissement commun (CIC) :	Madame Hélène Bernier

ADOPTÉ

MISE EN PLACE DU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ, DISSOLUTION DE LA SOLIDE ET NOMINATION DU REPRÉSENTANT

41-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HUSLER
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU:**

D'accepter le transfert d'actifs et de passifs de la SOLIDE de la MRC Brome-Missisquoi en faveur du CLD de Brome-Missisquoi afin de mettre en place le Fonds local de solidarité de la MRC Brome-Missisquoi dont les investissements se feront en partenariat avec le Fonds local d'investissement (FLI) et dont la gestion sera prise en charge par le CLD de Brome-Missisquoi.

D'accepter l'entière dissolution de la corporation « SOLIDE de la MRC Brome-Missisquoi ».

De nommer Monsieur Arthur Fauteux à titre de représentant de la MRC Brome-Missisquoi au sein du comité d'investissement commun (CIC).

ADOPTÉ

FINANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR OUEST

42-0210

CONSIDÉRANT que neuf (9) projets ont été soumis pour l'analyse au comité Ouest;

CONSIDÉRANT que le secteur Ouest dispose d'un montant de 83 055 \$;

CONSIDÉRANT que le montant demandé au secteur Ouest 148 638 \$;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU:**

D'accorder une aide financière au montant 82 825 \$ provenant de l'enveloppe budgétaire du comité Ouest et 15 623 \$ provenant de l'enveloppe des municipalités en difficulté aux projets suivants :

Promoteur	Projet	Munic. et contribut. municipale	Secteur d'activités	Montant demandé au total	Montant accordé du fonds ouest	Montant accordé du fonds des munic. en difficulté
JJ Bertrand	Orientation scolaire	Farnham	Éducation	15 000 \$	10 100 \$	4 900 \$
Municipalité Notre-Dame-de-Stanbridge	Bibliothèque municipale	Notre-Dame-de-Stanbridge 10 000 \$	Socio-communautaire	17 500 \$	16 000 \$	
ville de Bedford	Bulletin municipal	Ville de Bedford 3 447 \$	Socio-communautaire	17 235 \$	14 000 \$	2 298 \$
Société d'agriculture de Missisquoi	Sentiers équestres	Ville de Bedford 2 000 \$	Loisirs	18 750 \$	16 200 \$	2 550 \$
Canton de Bedford	Vélo camping	Canton de Bedford 12 000 \$	Tourisme	12 000 \$	12 000 \$	
Résidence Villa Des Rivières	Aire vitrée	Ville de Bedford (congé de taxes pour 25 ans)	Socio-communautaire	12 500 \$	7 274 \$	4 850 \$
Municipalité de Stanbridge Station	Parc	Stanbridge Station 2 563 \$	Loisirs	7 688 \$	6 663 \$	1 025 \$
CAT de Dunham	Guide Vignobles	Saint-Armand et Farnham	Tourisme	588 \$	588 \$	

ADOPTÉ

FINANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR CENTRE

43-0210

CONSIDÉRANT que dix-sept (17) projets ont été soumis pour l'analyse du comité Centre;

CONSIDÉRANT que le secteur Centre dispose d'un montant de 132 485 \$;

CONSIDÉRANT que le montant demandé au comité Centre est de 146 689,30 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER

APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND

ET RÉSOLU:

D'accorder une aide financière au montant de 136 385 \$, provenant de l'enveloppe budgétaire du comité Centre et 2 489 \$ provenant de l'enveloppe des municipalités en difficulté aux projets suivants :

Promoteur	Projet	Municipalité et contribution municipale	Secteur	Montant accordé	Montant accordé
Chambre de commerce de Lac-Brome	Étude de marché et développement économique	Lac-Brome 14 667 \$	Commercial	29 333 \$	12 184 \$
Renaissance Lac Brome	Suivi des affluents	Lac-Brome Bolton-Ouest 6 650 \$	Environnement	9 698 \$	9 698 \$
Cœur du village	promotion	Sutton 7 000 \$	Culturel	14 000 \$	14 000 \$
Festival de Jazz	Festival de Jazz	Sutton 7 000 \$	Culturel	13 500 \$	7 000 \$
École Saint-Édouard	Implantation du programme d'éducation internationale	Lac-Brome 10 000 \$	Éducation	10 000 \$	10 000 \$
Arts Sutton	cachet des artistes	Sutton 3 875 \$	Culturel	7 000 \$	7 000 \$
Writing in Knowlton	Writing in Knowlton	Lac-Brome 7 500 \$	Culturel Tourisme	6 250 \$	6 250 \$
Centre d'Action Bénévole de Sutton	Ressource famille	Sutton 2 000 \$	Socio-communautaire	8 210 \$	5 000 \$
Tour des Arts	Tour des Arts	Sutton Lac-Brome Bolton-Ouest Abercorn Brome 3 000 \$	Tourisme Culturel	12 000 \$	4 500 \$
Women's Institute	Rénovations	Abercorn 2 000 \$	Socio-communautaire	6 500 \$	6 500 \$
Musée des communications	Expositions	Sutton 4 640 \$	Culturel	4 000 \$	2 000 \$*
Chambre de commerce de Lac-Brome	Célébration Knowlton	Lac-Brome	Culturel Tourisme	14 000 \$	14 000 \$
Le Bocal	Labohem	Sutton 4 000 \$	Culturel	17 800 \$	7 654 \$

Advenant le cas où la municipalité d'East-Farnham ne réalise pas le projet *Place publique*, que le montant accordé soit transférable au projet *site web*.

ADOPTÉ

FINANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR EST

44-0210

CONSIDÉRANT que dix-neuf (19) projets ont été soumis pour analyse au comité Est;

CONSIDÉRANT que le secteur Est dispose d'un montant de 105 786 \$;

CONSIDÉRANT que le montant demandé au comité Est est de 207 711 \$;

CONSIDÉRANT que le montant demandé total excède de 101 925 \$ le montant disponible, les projets suivants ne sont pas recommandés :

- Exposition Agricole de Brome (produits régionaux)
- Groupe Écosphère (projet Écosphère)
- Comité Action Tourisme de Dunham (guide vignobles)
- Maison des jeunes de Sutton et Lac-Brome (Skate parc)
- La journée des fous (événement journée des fous)

CONSIDÉRANT que le projet de politique culturelle présenté par la ville de Lac-Brome a été reçu le 14 janvier 2010 et que la date limite de dépôt était le 12 décembre 2009, ce projet n'est pas recommandé;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

D'accorder une aide financière au montant de 105 786 \$, provenant de l'enveloppe budgétaire du comité Est aux projets suivants :

Promoteur	Projet	Municipalité et contribution municipale	Secteur	Montant accordé	Montant accordé
Chambre de commerce de Lac-Brome	Étude de marché et développement économique	Lac-Brome 14 667 \$	Commercial	29 333 \$	12 184 \$
Renaissance Lac Brome	Suivi des affluents	Lac-Brome Bolton- Ouest 6 650 \$	Environnement	9 698 \$	9 698 \$
Cœur du village	promotion	Sutton 7 000 \$	Culturel	14 000 \$	14 000 \$
Festival de Jazz	Festival de Jazz	Sutton 7 000 \$	Culturel	13 500 \$	7 000 \$
École Saint-Édouard	Implantation du programme d'éducation internationale	Lac-Brome 10 000 \$	Éducation	10 000 \$	10 000 \$
Arts Sutton	cachet des artistes	Sutton 3 875 \$	Culturel	7 000 \$	7 000 \$
Writing in Knowlton	Writing in Knowlton	Lac-Brome 7 500 \$	Culturel Tourisme	6 250 \$	6 250 \$
Centre d'Action Bénévole de Sutton	Ressource famille	Sutton 2 000 \$	Socio- communautaire	8 210 \$	5 000 \$
Tour des Arts	Tour des Arts	Sutton Lac-Brome Bolton- Ouest Abercorn Brome 3 000 \$	Tourisme Culturel	12 000 \$	4 500 \$
Women's Institute	Rénovations	Abercorn 2 000 \$	Socio- communautaire	6 500 \$	6 500 \$
Musée des communications	Expositions	Sutton 4 640 \$	Culturel	4 000 \$	2 000 \$*
Chambre de commerce de Lac-Brome	Célébration Knowlton	Lac-Brome	Culturel Tourisme	14 000 \$	14 000 \$
Le Bocal	Labohem	Sutton 4 000 \$	Culturel	17 800 \$	7 654 \$

* Attendu que la subvention serve uniquement pour la rénovation et l'achat de matériels.

ADOPTÉ

45-0210

CONSIDÉRANT que onze (11) projets régionaux ont été déposés au fonds du Pacte rural;

CONSIDÉRANT qu'il y a 111 732 \$ au fonds régional pour 2010;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYLMOND
ET RÉSOLU:**

D'accorder une aide financière au montant 111 732 \$, provenant de l'enveloppe régionale et 3 000 \$ provenant du fonds des municipalités en difficulté, aux projets suivants :

Promoteur	Projet	Montant accordé
CLD de Brome-Missisquoi	Chemin des cantons	12 129 \$
Tour de diffusion	Radio communautaire Missisquoi	20 000 \$
CLD de Brome-Missisquoi	Maison régionale du tourisme- vidéo	8 000 \$
MRC Brome-Missisquoi	Plan de communication	7 603 \$
MRC Brome-Missisquoi	Recrutement des médecins	12 000 \$
CLD de Brome-Missisquoi	Mentorat	15 000 \$
CLD de Brome-Missisquoi	Symposium viticole	5 000 \$
Les jardins de la terre		10 000 \$
Ressource famille et région- Chambre de commerce de Cowansville	Dépannage Bambin	3 000 \$ du fonds des municipalités en difficulté
Carrefour jeunesse emploi	Réussite éducative	18 000 \$
	Place aux jeunes	4 000 \$

ADOPTÉ

AVANCEMENT DE L'ÉTUDE DE COUVERTURE D'INTERNET HAUTE-VITESSE

Madame Tania Szymanski, agente de développement rural au CLD, informe le conseil que la MRC a reçu 16 résolutions sur un total de 21 parmi lesquelles 15 résolutions appuient en principe le projet. Elle informe également le conseil qu'elle attend toujours la réponse du Ministère à savoir si le refus de certaines municipalités à donner leur appui implique nécessairement la non recevabilité de la demande de la MRC à cet égard. Enfin, Mme Szymanski encourage fortement l'ensemble des municipalités de la MRC à adopter une résolution d'appui en principe du projet afin que la MRC dépose une demande de financement au MAMROT dans les plus brefs délais.

STATISTIQUES D'OPÉRATION EN TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Madame Julie Langevin, directrice au transport adapté et collectif, présente au conseil les statistiques en transport adapté et collectif de 2009. Elle porte à l'attention du conseil qu'il y a eu une baisse importante de près de 4 000 déplacements en transport adapté due en partie à la fermeture des ateliers du CRDI pendant quelques semaines en prévention à la grippe A H1N1 . Néanmoins, elle se réjouit du fait qu'il y a eu plus de 3 500 déplacements qui ont été effectués pour l'année 2009 en transport collectif.

Évolution du nombre de déplacements adaptés (TA)

Mois/Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation mensuel 2008-2009
Janvier	3498	3697	4038	4459	4434	3673	3931	4385	5106	4764	-7%
Février	4174	3880	4217	4549	4749	4223	5149	4457	5117	4684	-9%
Mars	4281	4033	4193	4569	5074	4575	5659	5652	4740	4917	4%
Avril	3620	3916	4373	4353	4749	4597	4653	5085	5292	4841	-9%
Mai	4201	4676	4536	4336	4622	4763	5409	5497	5178	4480	-16%
Juin	3927	3939	4060	3867	4702	4728	4880	4833	4535	4713	4%
Juillet	2079	1924	2057	1839	2674	2436	2809	2551	3369	3026	-11%
Août	3700	4024	3899	3951	3555	3944	4258	4649	3403	3441	1%
Septembre	4118	3820	4290	4676	4782	4853	5344	4523	5044	4802	-5%
Octobre	4290	4476	5017	5057	4641	5028	5787	5495	5537	4996	-11%
Novembre	4527	4691	4799	4647	4874	5602	5944	5352	4965	4341	-14%
Décembre	3290	3313	3485	2893	3504	4369	4708	3551	3871	3426	-13%
Total	45705	46389	48964	49196	52360	52791	58531	56030	56157	52431	

Progression 11% -4% 0% -7%
 Estimation

Évolution du nombre de déplacements collectifs (TC)

Mois/Année	2005	2006	2007	2008	2009	Variation mensuel 2008-2009	Cégep 2009
Janvier		20	52	77	242	68%	
Février		30	15	116	212	45%	
Mars		74	22	160	242	34%	
Avril		75	31	182	306	41%	
Mai		29	31	124	367	66%	
Juin		36	2	90	376	76%	
Juillet	1	34	27	110	297	63%	
Août	16	37	44	118	245	52%	11
Septembre	0	38	54	263	370	29%	192
Octobre	0	0	65	290	370	22%	297
Novembre	16	55	70	254	308	18%	311
Décembre	19	51	47	232	228	-2%	160
Total	52	479	460	2016	3563		971

Progression 821% -4% 338% 77%

Nombre d'utilisateurs par municipalité (TA)

Nom municipalité	2008	2009	Déplacements 2009	%
Abercorn	4	5	467	0.89%
Ange-Gardien	6	11	818	1.56%
Bedford (canton)	3	4	815	1.55%
Bedford (ville)	108	121	3933	7.50%
Bolton-Ouest	1	1	0	0.00%
Brigham	13	14	1466	2.80%
Cowansville	296	358	21793	41.57%
Dunham	17	23	958	1.83%
East Farnham	1	2	0	0.00%
Farnham	169	199	12967	24.73%
Frelighsburg	7	8	348	0.66%
Notre-Dame-de-Stanbridge	12	12	960	1.83%
Saint-Armand	9	12	361	0.69%
Sainte-Sabine	12	15	3162	6.03%
Saint-Ignace-de-Stanbridge	6	6	2133	4.07%
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	1	1		0.00%
Stanbridge East	5	6	60	0.11%
Stanbridge Station	1	2	307	0.59%
Sutton	68	95	1538	2.93%
Autres	0	1	345	0.66%
Total	739	896	52431	100.00%

ADOPTÉ

Nombre d'usagers par municipalité (TC)

Nom municipalité	2008	2009	Déplacements 2009	%
Abercorn	2	2	17	0.37%
Bedford (canton)	0	1	6	0.13%
Bedford (ville)	7	11	35	0.77%
Bolton-Ouest	0	0	0	0.00%
Brigham	5	11	332	7.32%
Brome	1	1	293	6.46%
Bromont	0	2	112	2.47%
Cowansville	9	46	1673	36.90%
Dunham	6	12	382	8.43%
East Farnham	1	1	78	1.72%
Farnham	26	39	259	5.71%
Granby	-	-	80	1.76%
Frelighsburg	2	3	1	0.02%
Lac-Brome	2	13	176	3.88%
Notre-Dame-de-Stanbridge	4	4	107	2.36%
Saint-Armand	4	6	156	3.44%
Sainte-Sabine	0	0	237	5.23%
Saint-Ignace-de-Stanbridge	1	1	12	0.26%
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	2	3	67	1.48%
Stanbridge East	0	0	1	0.02%
Stanbridge Station	1	1	2	0.04%
Sutton	10	22	422	9.31%
Autres	1	5	86	0.018967799
Total	84	184	4534	1

INFORMATION SUR LA DESSERTE DE BROMONT EN TRANSPORT COLLECTIF

Madame Langevin informe le conseil que le transport collectif se doit d'être appliqué sur l'ensemble du territoire de la MRC Brome-Missisquoi. Suite à l'intégration de Bromont au sein de la MRC, il est nécessaire pour le comité de transport d'évaluer les routes potentielles et les modalités administratives afin de correctement desservir Bromont. Madame Langevin prévoit que d'ici la fin du mois de mars, la correction appropriée sera apportée.

ADOPTION DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU RÈGLEMENT 02-0309 MODIFIANT LE SAD

46-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

D'adopter le document d'accompagnement, lequel se retrouve au procès-verbal du comité d'aménagement du 10 février 2010, expliquant les modifications à apporter aux règlements municipaux de Ste-Sabine numéro 02-0309 modifiant le SAD.

ADOPTÉ

**NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE SUR LA COMMISSION
CONJOINTE D'AMÉNAGEMENT AVEC LA MRC LA HAUTE-YAMASKA**

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a exigé, comme condition de transfert de la ville de Bromont, la création d'une commission conjointe d'aménagement;

CONSIDÉRANT que cette commission a pour but d'analyser certaines demandes relatives à l'aménagement du territoire de l'agglomération de recensement de Granby;

47-0210

CONSIDÉRANT que ladite commission conjointe d'aménagement est composée des deux (2) préfets des MRC, du maire de la ville de Granby, du maire de St-Alphonse de Granby, de la mairesse de la ville de Bromont et d'un autre représentant du conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de désigner une personne supplémentaire afin de représenter la MRC Brome-Missisquoi;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

De nommer à titre de représentant sur la commission conjointe d'aménagement, monsieur Steven Neil, maire de la municipalité de Brigham et monsieur Albert Santerre, maire de St-Ignace-de-Stanbridge comme substitut. Que les membres de ce comité soient rémunérés en vertu de la réglementation en vigueur.

ADOPTÉ

**INFORMATION SUR L'UTILISATION DES ORTHOPHOTOGRAPHIES
AÉRIENNES 2009**

Monsieur Francis Dorion, directeur du service d'aménagement, informe le conseil que la MRC Brome-Missisquoi est maintenant détentrice de l'ensemble des photographies aériennes été 2009 couvrant son territoire. La MRC est en mesure de mieux répondre aux demandes formulées par les municipalités à cet égard. Il informe également les maires, qu'à la prochaine séance du conseil il procédera à une brève présentation des orthophotographies aériennes 2009 afin que chacun des maires soit en mesure de comprendre le potentiel de cet outil de gestion du territoire.

**PDZA : COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS
AVEC LES PRODUCTEURS AGRICOLES**

Monsieur Dorion présente au conseil le suivi des travaux d'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole et conclut que les consultations pour les agriculteurs du mois dernier se sont avérées réussies avec plus de 150 participants. Il informe le conseil que le document de caractérisation de la zone agricole sera prêt pour consultation d'ici la fin du mois février et qu'une copie officielle sera remise à l'ensemble des municipalités en plus d'être affichée sur le site internet de la MRC.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 613-09 DE LA VILLE DE BEDFORD

48-0210

CONSIDÉRANT que la Ville de Bedford a transmis à la MRC le 3 février 2010 son règlement numéro 613-09 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 613-00 vise à remplacer les dispositions particulières sur les enseignes dans la zone CA-1 ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 613-09 modifiant le règlement de zonage 613-00 conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 01-0210
ST-PIERRE-DE-VÉRONNE-À-PIKE-RIVER

49-0210

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River a transmis à la MRC le 8 février 2010 son règlement numéro 01-0210 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 04-0292 vise à créer la zone commerciale CI-30 à même une partie du lot 178 de la zone AG-1 autorisant l'usage de commerce d'achat et de vente de sciures et de copeaux de bois ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU:

De déclarer le règlement 01-0210 modifiant le règlement de zonage 04-0292 conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 10-1009
ST-PIERRE-DE-VÉRONNE-À-PIKE-RIVER

50-0210

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River a transmis à la MRC le 8 février 2010 son règlement numéro 10-1009 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le plan d'urbanisme 06-0991 vise à créer une affectation commerciale sur une partie du lot 178 autorisant le commerce d'achat et de vente de sciures et de copeaux de bois ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU:

De déclarer le règlement 10-1009 modifiant le plan d'urbanisme 06-0991 **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 1668 VILLE DE COWANSVILLE

51-0210

CONSIDÉRANT que la Ville de Cowansville a transmis à la MRC le 8 février 2010 son règlement numéro 1668;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1510 vise à agrandir la zone Cbs-1 à même une partie de la zone I-2 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU:

De déclarer le règlement 1668 modifiant le règlement de zonage 1510 **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

**DÉSIGNATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE LA DÉLIVRANCE DES
PERMIS ET CERTIFICATS POUR LES RCI**

CONSIDÉRANT que les Règlements de contrôle intérimaire (« RCI ») suivant : (i) 03-0602 et ses amendements : 02-03-05, 09-1005, 03-0207, 07-0607 et 03-0409 ; (ii) 09-1206 et l'amendement 08-0607 ; et finalement le RCI (iii) 07-1006 et l'amendement 02-0207 contiennent un chapitre traitant des dispositions administratives ;

52-0210

CONSIDÉRANT que l'article 2.1 contenu dans les trois RCI énuméré ci-dessus est libellé comme suit : « *L'administration et l'application du présent règlement sont confiées au fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificat de chacune des municipalités, lequel est nommé par résolution du Conseil de la MRC. [...]* »

CONSIDÉRANT que l'identification par le nom et prénom de chacun des fonctionnaires responsables de chacune des municipalités peut être une source d'erreur advenant le cas notamment d'une restructuration interne au sein d'une municipalité ou par le changement de poste de l'individu nommé à cette fin;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de l'administration général à l'échelle locale et régionale de simplement désigner une personne par son titre et non par son nom et prénom.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU**

De nommer le ou les fonctionnaire(s), mandataire(s) ou contractuel(s) responsable(s) de la délivrance des permis et certificats désigné(s) comme tel dans toutes les municipalités de la MRC comme étant la ou les personne(s) responsable(s) de l'application des règlements de contrôle intérimaire de la MRC.

ADOPTÉ

**DOSSIER DES TÉLÉCOMMUNICATIONS : DEMANDE À FRELIGHSBURG
D'AMÉLIORER LA SITUATION**

53-0210

CONSIDÉRANT qu'il y a des problèmes majeurs de communication au sein du service d'incendie de Frelighsburg, principalement entre les pompiers et leur base;

CONSIDÉRANT que ce problème met en danger la sécurité des pompiers ainsi que celle de la population de Frelighsburg lors de situation d'urgence;

CONSIDÉRANT que ce danger est également présent lors des interventions du service d'incendie de Frelighsburg, notamment lorsque ce dernier est appelé à apporter de l'aide immédiate aux autres services incendie du territoire

CONSIDÉRANT que le problème est connu depuis un certain temps et qu'il est urgent d'y remédier;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYLMOND
ET RÉSOLU :**

D'informer la municipalité de Frelighsburg qu'il est essentiel que cette dernière adopte les dispositions nécessaires afin de corriger la situation immédiatement dans le but de minimiser les risques potentiels auxquels les pompiers et l'ensemble de la population sont exposés.

ADOPTÉ

RÉVISION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Monsieur Dorion informe le conseil que la révision du schéma de couverture de risques, débutera sous peu. Il est également prévu que monsieur Carl Préfontaine devra valider aux besoins, certains renseignements et poser des questions pour connaître les raisons du non accomplissement d'objectifs prévus au sein du schéma.

FOURNITURE DU SERVICE D'UN TPI À TROIS (3) MUNICIPALITÉS

Monsieur Dorion informe le conseil que Monsieur Carl Préfontaine, TPI à la MRC, est prêté contractuellement à trois (3) municipalités, soit Dunham, St-Armand et St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, afin de fournir des services en prévention d'incendie. Le comité administratif de la MRC a autorisé que la MRC puisse apposer sa signature sur les trois (3) ententes, lesquelles devront être dûment exécutées par les trois (3) municipalités visées.

INFORMATION CONCERNANT LA NOUVELLE TAXE POUR LES SERVICES D'APPEL D'URGENCE 911

Monsieur Dorion informe les maires qu'une nouvelle mesure a été mise en place afin de contraindre les clients de tous les services téléphoniques de contribuer au financement des centres d'urgence 911. Cette mesure prend la forme d'une taxe municipale. Toutefois, afin que cette taxe municipale puisse entrer en vigueur à la date prévue, il importe que chaque municipalité locale adopte un règlement à cet effet. Monsieur Dorion résume brièvement la procédure de perception de cette taxe.

ADOPTION DU MÉMOIRE SUR LA NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

54-0210

CONSIDÉRANT que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a pressé les organisations municipales à obtenir leurs commentaires avant le 24 janvier 2010;

CONSIDÉRANT que le comité de gestion des matières résiduelles de la MRC a eu lieu le 20 janvier 2010;

CONSIDÉRANT que la séance de conseil de la MRC du mois de janvier avait déjà eu lieu;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que ce mémoire soit entériné par le conseil;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE RAYMOND
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

D'adopter le mémoire concernant le projet de la politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉ

SUIVI DES ACTIONS EN COURS

Monsieur Dorion informe brièvement le conseil du suivi de certaines actions, notamment, la formation sur le compostage fut annulée par manque d'inscription et un erratum fut envoyé au début du mois de janvier afin d'apporter les corrections nécessaires au guide de récupération. Les actions à venir se résume à la publicité et la formation à effectuer pour le compostage ainsi que la poursuite de la comptabilisation des statistiques.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE RENCONTRE AVEC L'ARCHITECTE

Monsieur Desmarais, directeur général, informe les maires du dépôt des plans préliminaires par l'architecte. Il informe le conseil que les gains environnementaux et les coûts reliés à ces ceux-ci seront étudiés. Il indique que la construction envisagée prônera l'utilisation de matériaux de bois et prévoira l'utilisation des nouvelles technologies tant que pour les besoins actuels que futurs. Enfin, l'agrandissement de l'édifice facilitera l'accès à tous les occupants et les citoyens, incluant les personnes handicapées, et offrira un niveau de sécurité supérieur.

PRÉPARATION DU COLLOQUE RÉGIONAL POUR LES ENJEUX STRATÉGIQUES

55-0210

CONSIDÉRANT que le comité administratif a discuté de la possibilité de tenir un colloque régional réunissant les maires, les conseillers municipaux ainsi que les grands acteurs socio-économiques dans le but de discuter des enjeux stratégiques de notre région;

CONSIDÉRANT que la MRC compte actuellement neuf (9) nouveaux maires sur vingt et un (21);

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

D'entamer une première étape, soit une journée de travail le 24 avril réunissant les vingt et un (21) maires afin de discuter du plan stratégique actuel, de présenter l'état de la situation et d'échanger sur les enjeux stratégiques. De tenir éventuellement un colloque régional réunissant l'ensemble des intervenants.

ADOPTÉ

MODIFICATION DU COMITÉ DE TRANSPORT

56-0210

CONSIDÉRANT que pour des questions d'efficacité, il serait approprié de porter le nombre des membres du comité transport de dix (10) à huit (8);

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU:**

De porter le nombre des membres du comité de transport à huit (8) au lieu de dix (10) en retirant un des deux (2) représentants du CSSS La Pommeraie et le représentant l'ATPHBM.

ADOPTÉ

PLACE AUX JEUNES 2010 : INFORMATION

Place aux jeunes Brome-Missisquoi invite tous les maires de la MRC à un 5 à 7 de clôture de l'activité 2010 qui se déroulera le 19 mars prochain à l'Hôtel de Ville de Cowansville

**JEUNES EN MOUVEMENT BROME-MISSISQUOI :
FONCTIONNEMENT DES COMITÉS LOCAUX**

57-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR YVON PÉPIN
ET RÉSOLU:**

D'adopter les principes de fonctionnement suivants pour le projet « Jeunes en mouvement » :

	Comités Locaux	Municipalités Desservies
1	Farnham	- Farnham; et - Ste-Sabine
2	Cowansville	- Brigham; - Cowansville; - Dunham; - East-Farnham; et - Frelighsburg
3	Bromont	- Bromont
4	Lac-Brome	- Brome; - Lac-Brome; et - Bolton-Ouest
5	Sutton	- Sutton; et - Abercorn
6	Bedford	- Bedford - Canton de Bedford - St-Ignace-de-Stanbridge - Notre-Dame-de-Stanbridge; - St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River; - Stanbridge Station; - Stanbridge-East; et - St-Armand

2. Toutes les activités offertes par le programme « Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi » doivent être accessibles à tous les jeunes et au même tarif, peu importe leur municipalité de résidence.

ADOPTÉ

58-0210

AUTORISATION POUR LE PREMIER PAIEMENT DE L'ARCHITECTE YVES LUSSIER

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU:**

D'autoriser le premier paiement à l'architecte Yves Lussier au montant de 6 375 \$ plus les taxes. Le financement proviendra du règlement d'emprunt.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

**INFORMATION CONCERNANT L'APPEL DE PROJET 2010
DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Monsieur Desmarais, directeur général, informe le conseil de l'appel de projet 2010 lancé par le Fonds de Développement Régional pour un montant total de 800 000 \$ afin de soutenir des projets régionaux. Il rappelle au conseil qu'une réunion d'information se tiendra au mois de mars.

59-0210

**CONCLUSION DE DEUX (2) ENTENTES VISANT LE RÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOULEMENT NORMAL DES EAUX DES COURS D'EAU SUR LES TERRITOIRES
DE LA VILLE DE BROMONT ET DE FARNHAM**

CONSIDÉRANT que l'Entente visant le rétablissement de l'écoulement normal des eaux des cours d'eau (« Entente ») a été exécutée par l'ensemble des municipalités de la MRC, sauf Farnham et Bromont ;

CONSIDÉRANT qu'une entente du même type fut conclue verbalement avec Farnham, mais pour les fins de bonne administration et afin d'être équitable envers chaque municipalités, il importe d'obtenir une version exécutée de l'Entente par la ville de Farnham;

CONSIDÉRANT que Bromont s'est joint récemment à la MRC et qu'aucune entente de ce type n'est en vigueur entre cette ville et la MRC;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU**

D'autoriser le préfet et le directeur général, à signer, au nom et pour le compte de la MRC, une entente entre la MRC Brome-Missisquoi et les villes de Bromont et Farnham relativement au rétablissement de l'écoulement normal des eaux des cours d'eau sur les territoires Farnham et de Bromont.

ADOPTÉ

**COMPTE RENDU DE LA FORMATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX POUR
L'ÉTIQUE MUNICIPAL ET INFORMATION SUR LE PROJET DE LOI 76**

Monsieur Desmarais informe le conseil que le Gouvernement s'apprête à adopter une loi obligeant chaque municipalité à adopter un *Code d'éthique*. De plus, le Gouvernement prévoit astreindre chaque élu à suivre une formation au sujet de l'éthique. Toujours dans sa volonté de resserrer les règles et de favoriser une plus grande transparence, le Gouvernement propose un autre projet de loi sur les contrats municipaux nommé « Projet de loi 76 ». Advenant son adoption, le Gouvernement aura le pouvoir de déterminer par règlement toutes autorisations et conditions aux règles d'attribution à laquelle est assujettie un contrat de l'organisme municipal. Plus précisément, ce projet de loi obligera les organismes municipaux à adopter une *Politique de gestion contractuelle*. Ce projet de loi prévoit également que tout organisme municipal devra publier et tenir à jour, sur internet, une liste des contrats qu'il conclut et qui comporte une dépense d'au moins 25 000 \$. Enfin, conformément à ce projet de loi, le troisième paiement pour les contrats ne pourra être effectué si cette liste n'est pas publiée.

**INFORMATION LÉGISLATIVE : PROJET DE RÈGLEMENT
GOUVERNEMENTAL SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION**

60-0210

CONSIDÉRANT que par le mouvement de « transparence » mené par le gouvernement du Québec et ses mandataires, le gouvernement souhaite obliger tous organismes municipaux, scolaires et les établissements de santé et de services sociaux à diffuser une panoplie de documents et renseignements à l'ensemble du public tout en assurant une protection accrues des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT que les vingt-et-une (21) municipalités consentent unanimement au principe louable que sous-tend ledit projet de règlement;

CONSIDÉRANT que certains aspects abordés dans ce projet de règlement sont légitimement justifiable, notamment le fait de diffuser des avis publics, les noms et titres des membres du personnel de direction et le nom du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels ainsi que leurs coordonnées, les projets de règlements et les règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que, et nonobstant les paragraphes ci-dessus, le projet de règlement, dans son ensemble, impose une obligation démesurée sur l'ensemble des municipalités composant la MRC Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT que l'obligation imposée par le gouvernement est excessive et ne pourra être justement et correctement administré par les organismes publics, notamment en raison de la pénurie de ressources ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC gère actuellement de manière efficace les demandes d'accès à l'information et donnent accès aux mêmes documents contenus dans le projet de règlement;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement implique des conséquences non-négligeables sur le monde municipal;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR : PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU**

D'appuyer le principe que renferme le projet de règlement, à savoir de favoriser la transparence des affaires municipales et l'accès aux documents publics.

De s'opposer fortement au caractère obligatoire concernant la diffusion virtuelle (et non leur accès au sens général) de l'ensemble des documents contenus au sein du projet de règlement.

De transmettre la présente résolution ainsi que les commentaires relatifs au contenu du projet de règlement, au gouvernement du Québec ainsi qu'aux unions municipales.

D'inviter toutes les municipalités de la MRC Brome-Missisquoi à appuyer la présente résolution.

ADOPTÉ

INNAUGURATION DE LA MAISON AU DIAPASON

Le directeur général invite les membres du conseil à l'inauguration de la Maison Diapason, lundi le 15 mars à 17h00.

ASSURANCES MUNICIPALES 2010 : PAIEMENT À ULTIMA - MMQ

61-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR DONALD BADGER
ET RÉSOLU:**

D'autoriser le paiement de la facture d'assurances municipales 2010 à Ultima-MMQ d'un montant de 21 113 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE DANS LA RÉGION DE BEDFORD

Monsieur Gilles St-Jean informe le conseil qu'il y aura une séance d'information au Centre Georges-Perron le 24 février à 20h00 pour discuter du dossier du parc éolien, notamment de la COOP et des emplacements proposés pour les éoliennes.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen de Dunham se questionne au sujet de l'implication potentielle du schéma de couverture de risques d'incendie de la MRC Brome-Missisquoi eu égard à la station de pompage à Dunham. Il craint les conséquences dramatiques pouvant résulter d'un incendie causé par la station de pompage, notamment en raison de la petite taille du service incendie de la municipalité et aussi parce qu'elle est desservie par Cowansville en raison d'une entente d'entraide. Le préfet et le directeur général indiquent au citoyen que le risque relié au potentiel d'incendie est entièrement la responsabilité de la municipalité de Dunham.

LEVÉE DE LA SÉANCE

60-0210

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Arthur Fauteux, préfet



Me Vanessa Couillard, greffière